

GUIDE PRATIQUE

Pays des Combrailles

Le pays de votre développement durable



conseil
architecture
urbanisme
environnement
P U Y - D E - D Ô M E



Qualité et attractivité
des espaces publics

Sommaire

Accompagner vos projets	3
Le contexte	4 et 5
• 1 - Le contexte géographique et environnemental	4
• 2 - Le contexte urbain	5
• 3 - Le site d'inscription	5
Le programme d'embellissement	6 et 7
• 1 - Identifier les enjeux	6
• 2 - Construire la réflexion préalable	7
La conception de l'espace public	8 et 9
• 1 - La simplicité	8
• 2 - Le confort	8
• 3 - La continuité	9
Matières à projets	10 à 14
• 1 - Les végétaux	10
• 2 - Les autres matériaux	14
• 3 - Le mobilier et la signalétique	14
Les acteurs : qui fait quoi ?	15

Direction de la publication : Alain Escure, SMADC et Maurice Mestre, CAUE du Puy-de-Dôme

Crédits photos : CAUE 63 – SMADC – Sycomore

Conception graphique : Caroline Frasson-Cochet

Impression : Porçu - Cournon d'Auvergne

Dépôt légal : à parution / juin 2008.

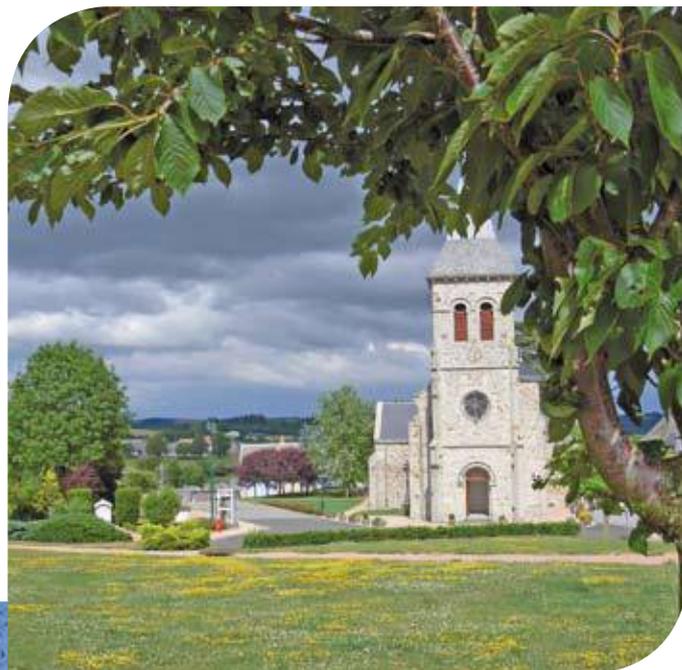
Les concepteurs des projets ne sont pas tous connus, veuillez nous en excuser. Les auteurs seront rajoutés sur les photos lors des rééditions, sur simple demande auprès du SMADC.

Accompagner vos projets

Le Pays des Combrailles est doté d'une Charte Architecturale et Paysagère destinée à valoriser et améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs. Cette Charte précise, sous la forme de fiches méthodologiques, des conseils et préconisations dans des domaines variés. Le classeur rassemblant ces fiches est consultable en mairie, auprès des Communautés de communes et du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles.

Afin d'apporter des conseils pratiques et accessibles, une collection de Guides Pratiques a été éditée. Ces Guides Pratiques ont pour ambition de vous accompagner dans vos projets d'aménagement, de construction, de restauration ou de valorisation. Rappelons qu'il ne s'agit que de conseils sans valeur réglementaire, mais qui ont pour but de valoriser et préserver ce qui fait l'identité, la qualité de l'architecture et des paysages des Combrailles.

Les bourgs, les villages et les hameaux participent au caractère du territoire en s'insérant dans les grands paysages identitaires des Combrailles. L'embellissement, la végétalisation et le fleurissement contribuent à la qualité du cadre de vie des habitants, mais aussi confortent l'attractivité auprès des nouveaux arrivants et des touristes. Pour soutenir ces efforts et refuser une banalisation des aménagements et une minéralisation excessive des espaces publics, ce Guide Pratique propose une démarche et une aide à la décision lors des projets d'embellissement du paysage des communes.



Le contexte

La réussite et la pertinence du projet d'embellissement passe par la définition d'objectifs clairs et par une bonne connaissance et analyse du contexte.

→ Trois échelles d'analyse pour un diagnostic

Les trois contextes suivants correspondent à trois échelles. Ils permettent de resituer un petit morceau d'espace public dans un contexte territorial plus global. Cet exercice permet d'envisager son action non plus comme un acte ponctuel et isolé mais comme participant à la cohérence d'un territoire partagé et identitaire des Combrailles.

→ 1 - Le contexte géographique et environnemental

Identifier et s'inscrire dans les entités paysagères des Combrailles.

→ Les plateaux



→ La Chaîne des Puys



→ Les vallées



→ Les coteaux et la plaine de la Limagne



Evaluer les contraintes et ressources environnementales.

- Connaître la nature des sols pour les plantations.
- Envisager les conditions climatiques et le niveau d'ensoleillement pour le développement des végétaux.
- Prendre en compte les vents dominants qui impliquent des protections et un bon tuteurage des plantations.
- Evaluer les ressources en eau et les moyens pour l'économiser.

→ 2 - Le contexte urbain

Bautier-Ranoux



Bautier-Ranoux



Prendre en considération l'existant et l'exploiter pour le projet à venir.

- Préserver l'identité rurale des Combrailles.
- Ne pas faire de l'aménagement de ville à la campagne (séparation intense des flux, profusion de signes...).
- Conserver et conforter les végétaux locaux préexistants aux sites d'inscription du projet.
- Interroger les limites entre l'espace public et l'espace privé.

Evaluer la qualité de la relation entre les espaces publics de la commune.

- Assurer une cohérence générale des projets sur le bourg.
- Prévoir des enchaînements fluides d'un lieu à l'autre.
- Exiger une bonne lisibilité de l'espace.

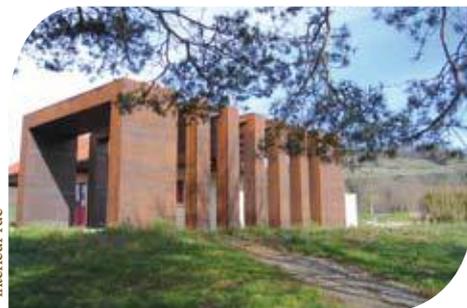
→ 3 - Le site d'inscription

- Relever les éléments d'attractivité du site, ceux valorisants mais aussi les points peu qualifiants.
- Reconnaître les usages, les fonctionnements et dysfonctionnements.
- Identifier des spécificités physiques, sociales, culturelles, etc.

intérieur rue



intérieur rue



Le programme d'embellissement

L'objectif défini et le contexte diagnostiqué permettent d'énoncer les résultats attendus et d'identifier les enjeux qui orienteront le programme. Ces enjeux peuvent être très différents d'un projet à l'autre ; bien les identifier permettra de tendre vers des aménagements valorisants mais aussi pérennes pour la commune.

→ 1 - Identifier les enjeux

Ils peuvent être divers, par exemple :

Culturel : Renforcer l'identité du bourg ou du village.

→ Une perte d'identité du bourg pourrait résulter d'un enrichissement qui masquerait la silhouette de celui-ci, des utilisations de matériaux ou végétaux sans cohérence avec le contexte local, des aménagements qui compromettraient des usages séculaires...

Social : Favoriser l'accessibilité aux espaces publics.

→ Des espaces trop spécialisés empêcheraient une diversité de pratique et d'échange sociaux, intergénérationnels, etc. Un revêtement de sol inadéquat, une fragmentation importante de l'espace, des différences de niveaux pourraient contraindre trop fortement certaines populations dans la pratique de l'espace public. Rappelons aussi la nécessité de rendre les espaces publics accessibles à tous et en particulier aux personnes handicapées.



Economique : Relancer l'attractivité du centre bourg.

→ La fermeture des commerces participe à la dévitalisation du bourg, engager un échange avec les acteurs économiques de la commune pour favoriser le dynamisme des activités dans un cadre qualitatif peut être un enjeu fort du projet d'embellissement. Ces projets d'embellissement peuvent être des ressources pour redynamiser le bourg et relancer son attractivité.

Environnemental

→ Cela passe par la gestion des ressources (flores, eaux superficielles), la protection des milieux (paysagers, rivières, écosystème), la réduction des pollutions, la limitation des nuisances (olfactives, sonores, visuelles) ou encore la maîtrise des flux qu'ils s'agissent d'énergie, de déchets ou de mobilité des personnes.



→ 2 - Construire la réflexion préalable

La réflexion préalable permet de valider et communiquer les orientations partagées que le projet d'embellissement de l'espace public aura pour objectif d'atteindre.

Plusieurs thèmes requièrent un positionnement pour bâtir ces orientations :

• Quel est le fonctionnement actuel et futur du bourg ?

→ Le bourg, son environnement et son évolution dans le futur : voiries, espaces et bâtiments publics majeurs

→ La polyvalence et les limites des espaces publics

• Quels sont les usages identifiés dans le présent et ceux à venir ?

→ Par les habitants et leur mode de vie

→ Par les piétons et les véhicules

→ Les usages privés/les usages publics

→ Diversités des activités créant des dynamiques sur la commune

• Quels sont les matières et matériaux présent sur le territoire?

• Quelles exigences a-t-on qualitativement?

→ Les sols (durabilité, entretien...)

→ L'aspect des façades

→ L'eau, la végétation

→ Le mobilier, la signalisation, l'éclairage et les réseaux

• Existe-t-il une identité propre au bourg, souhaite-on la modifier ou la créer ?

→ Reconnaissance de caractéristiques du contexte local

→ La relation identitaire au Pays des Combrailles

→ L'action intercommunale

• Quelles pourront être les contextes de la mise en œuvre ?

→ Envisager les compétences nécessaires pour mettre en œuvre ce programme

→ Evaluer la capacité d'entretien de la commune par rapport au projet envisagé



La conception de l'espace public

Un espace public réussi et lisible sera celui dont on pourra identifier facilement la nature et le statut.
Cependant, des flous et des interactions entre l'espace public et l'espace privé sont aussi à envisager et à entretenir.

→ 1 - La simplicité

- ➔ Préférer l'économie de moyens, la retenue et la mesure.
- ➔ Refuser les rajouts au coup par coup.
- ➔ Rechercher les archétypes spatiaux préexistants en les nommant : rue, place, parvis, couderc...



→ 2 - Le confort

- ➔ Privilégier un espace continu en évitant le morcellement de l'espace.
- ➔ Éviter les ruptures de niveaux qui contraignent un déplacement fluide.
- ➔ Donner suffisamment d'espace à chaque pratique pour éviter les conflits d'usages.
- ➔ S'assurer de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Bautier-Ranoux

→ 3 - La continuité



→ Mettre en relation l'espace public et privé.

Jouer avec des interactions moins brutales et plus généreuses.

→ Envisager plusieurs formes de clôtures.

Selon le type de bâti, la clôture variera ; la clôture très dessinée d'une maison bourgeoise du XIX^e n'est pas souhaitable à reproduire autour d'un pavillon : tout est question d'échelle. L'orientation actuelle est de simplifier les clôtures particulièrement dans la constitution d'extension de bourg où une volonté d'économie de moyens et d'homogénéité est à afficher.



→ En campagne, même à proximité immédiate du bourg, souvent, une clôture type « grillage à mouton » doublée d'une haie d'essences variées et régionales ou une clôture en bois non traité s'inséreront parfaitement dans le paysage.

→ Inviter à un entretien partagé.

Associer la population à l'entretien et l'animation de l'espace public est un facteur de cohésion sociale. Encourager des personnes volontaires, des associations à s'investir sur ces actions permettent de valoriser d'autant plus la commune et ses habitants



Le choix des végétaux, matériaux et mobiliers doit se faire en étroite relation avec le site et les objectifs de programme. Ils seront pensés en fonction de différentes contraintes : climat, durabilité, agrément, entretien, etc...

→ 1 - Les végétaux

Choisir une palette végétale.

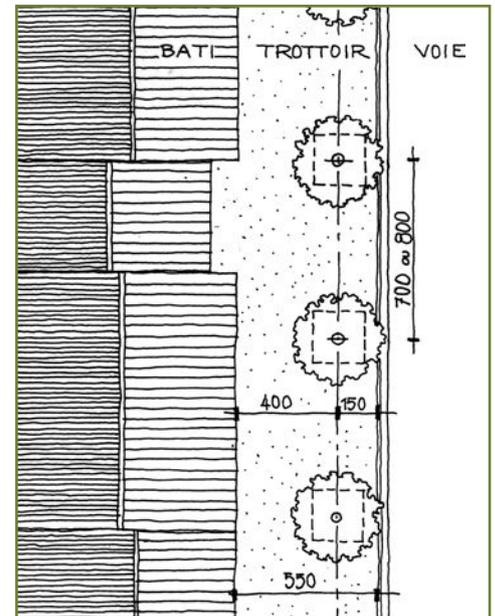
- Préférer des essences locales plus pérennes et respectueuses des équilibres écologiques.
- Diversifier la palette végétale.
- Choisir les essences en fonction de la nature du sol.
- Utiliser les prescriptions de la Charte architecturale et paysagère des Combrailles.

Connaître les besoins.

- Envisager le développement (volume à l'âge adulte).

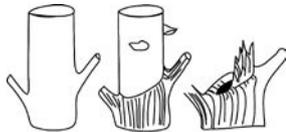
Quelques dimensions :

- L'espace entre deux arbres ne devrait pas être inférieur à 7 ou 8 mètres.
- L'espace entre la bordure de la voie et l'axe de l'arbre ne doit pas être inférieur à 1,20 mètre, 1,50 mètre est souhaitable.
- L'espace entre les arbres et la façade riveraine ne doit jamais être inférieur à 4 mètres.
- Le choix d'un trottoir planté ne peut donc être envisagé que dans le cas où celui-ci est supérieur ou égal à 5,50 mètres, si des constructions riveraines existent. Sinon, cette largeur peut être ramenée à 3 mètres.

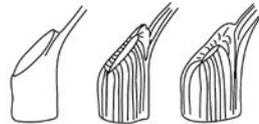


Réduire la taille et l'adapter à chaque espèce.

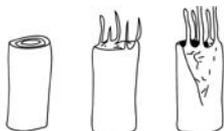
- La taille est une agression pour l'arbre, il faut la réduire au minimum.



Taille trop haute : chicot, pourrissement.



Taille en biais près d'un départ de branche : le cal se reforme et protège la coupe.



Taille horizontale : formation en tête de chat, pourrissement du tronc.



Taille latérale : la coupe est bien irriguée, formation d'un cal.

Eviter les apports d'engrais chimique.

Envisager des contrats de culture pour des espèces locales, avec les pépiniéristes des Combrailles.

➔ Ce système, au-delà des avantages à travailler avec des compétences locales, permet la fourniture d'un arbre déjà habitué au climat local et facilite donc la reprise.



➔ Le paysage végétal est un patrimoine. Entretien ses spécificités, c'est préserver la mixité des paysages.

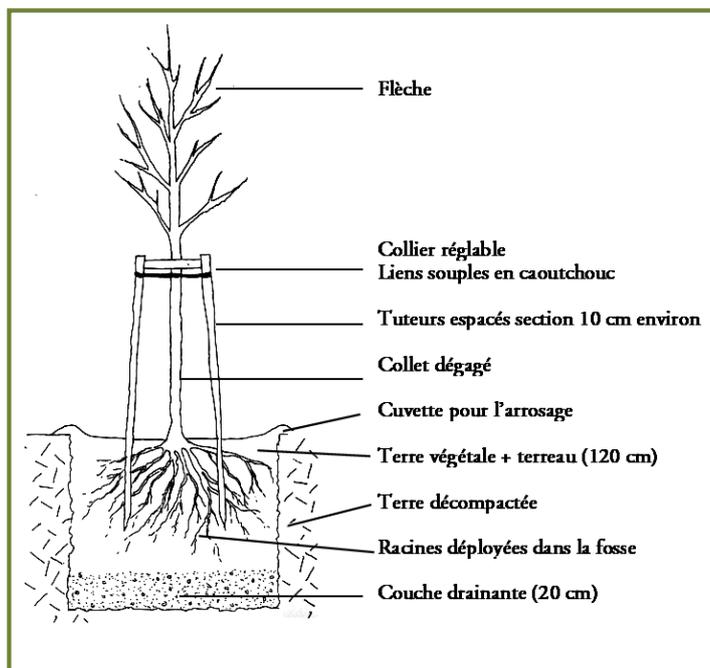


La plantation d'un arbre

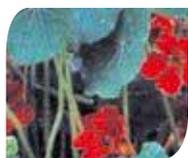
➔ Dimension de la fosse de plantation
Elle devrait être idéalement de 2,5 mètres sur 2,5 mètres, sur 1,40 mètre de hauteur (1,20 m de terre végétale et 0,20 m de couche drainante).
La contenance sera de 9 m³.

➔ La terre végétale
Elle doit avoir de bonnes qualités :
- Equilibrée dans sa structure physique,
- Riche en matière organique,
- Aérée,
- Perméable.

➔ Le drainage des fossés et irrigation
Il ne doit pas être oublié dans le projet. Trop d'eau induit un pourrissement des racines, par contre, les quatre premières années, l'arbre devra être arrosé pour faciliter sa reprise dans le nouveau sol.



Quelques exemples de plantes annuelles pouvant être utilisées dans les Combrailles.



Capucines

Semis en place
Orange
Grimpante ou basse
Belles compositions
Nombreuses variétés



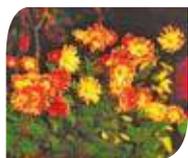
Pâquerette

Achat plant,
mais semis possibles
Blanc, rose, rouge
Naines
En mélange avec d'autres
basses et pelouses



Centaurées

Semis, se ressème
Bleue
Moyennes à hautes



Soucis

Semis
Se ressème bien
Jaune orange
Belles compositions



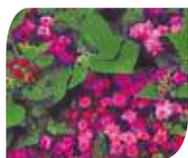
Muflier

Achat plant
Rose, blanc jaunes
Naines ou moyennes
Compositions originales
Bel effet



Digitales

Semis (2 ans)
Haute
Couleurs variées
Bel effet (campagne)
Toxique



Agérum

Achat plant
Rose ou bleue
Basse
Peu originale
Bel effet



Campanules

Achat de plants ou semis
(se ressème)
Roses, blancs, bleus
Nombreuses espèces et
tailles
Bel effet, campagne



Giroflée

Semis, achat ; se ressème,
peut être vivace
Jaune, noire, orange,
et bleue, rose, blanche
Moyennes
Murs, massifs
Bel effet



Choux d'hiver

Achat plant
Rose violette
Hiver
Originale
Bel effet



Bégonia

Achat plants ou bulbes
Variés
Nombreuses espèces,
on n'utilise que trop peu
de variétés
Parfois très originales
Cascades, bordures



Escholtzia

Semis, se ressème
Jaune et orange
Effet de masse,
Chaud
Petite à moyenne



Alcea (rose trémière)

Achat ou semis
Toutes couleurs
Hautes
Originale
Devant murs



Reines marguerites

Semis et achat de plant
Toutes tailles
Se ressème
Rose, blanc, bleu
Effet «jardin de curé»



Cosmos

Semis et achat
Bel effet en fonds
Moyenne à haute
Blancs et roses



Tournesol

Semis
Hautes
Jaunes
Bel effet



Achillée

Achat
Soleil
Jaune et blanche (rose)
Rustique
Bel effet en masse
Taille moyenne



Phlox

Achat de plans ou semis
Roses, blancs, bleus
Faciles
Bel effet en masse ou en isolé
Taille moyenne



Pied d'alouette

Semis et achat de plants
Bleu, blanc, rose
Bel effet dans les fonds



Chrysanthème

Achat de plant
Toutes couleurs
Nécessite entretien
Peut être un effet superbe en automne
Dure plusieurs années



Astrance

Semis et achat
Difficile à réussir
Blanche ou rose
Bel effet en masse
Taille moyenne



Ipomée

Grimpante
Semis (chaleur)
Bleues et blanches, rouges)
Bel effet sur mur et grillage



Ancolie

Achat ou semis
Bleues ou roses
Soleil/ombre
Rustique
Bel effet en masse et isolé
Taille moyenne



Iris

Achat de plants
Toutes couleurs
Demande à être divisé au bout de 5 ans
Très bel effet au printemps
Craint l'ombre et le froid



Delphinium

Achat
Bleues
Très bel effet
Hautes



Hémérocalle

Faciles
Achats de plants
Jaunes orangés
Très bel effet de masse
Se multiplie spontanément
Pas en altitude



Campanule vivace

Semis, boutures, achat
Soleil
Nombreuses espèces
blanches, bleues, roses
Bel effet en masse



Pois de senteur

Semis (se ressème)
Grimpante
Bleues, roses, blanches
Bel effet sur grillage



Aster

Achat de plants
Soleil
Rose, bleues, blanches
Vigoureux
Se ressème
Masse



Lupins

Semis ou achat
Se ressème
Bleues ou rouges (jaunes)
Sols acides
Très bel effet

→ 2 - Les autres matériaux

Garantir la durabilité.

➔ Choisir le matériau en fonction de l'usage envisagé et du contexte climatique.

Assurer un entretien facile.

➔ Utiliser des traitements appropriés au bois et métaux.

➔ Penser à la sensibilité au soleil, rayures et graffitis sur les matières plastiques.

➔ Penser que les pierres et le béton sont sensibles aux taches.



Proscrire la multiplication des matériaux.

➔ Eviter la diversité des matières, formes et couleurs.

➔ Se mettre en cohérence avec les choix réalisés sur l'ensemble du bourg.

→ 3 - Le mobilier et la signalétique

➔ Bannir le foisonnement et homogénéiser sur l'ensemble de la commune.

➔ Implanter correctement pour maintenir une bonne accessibilité.

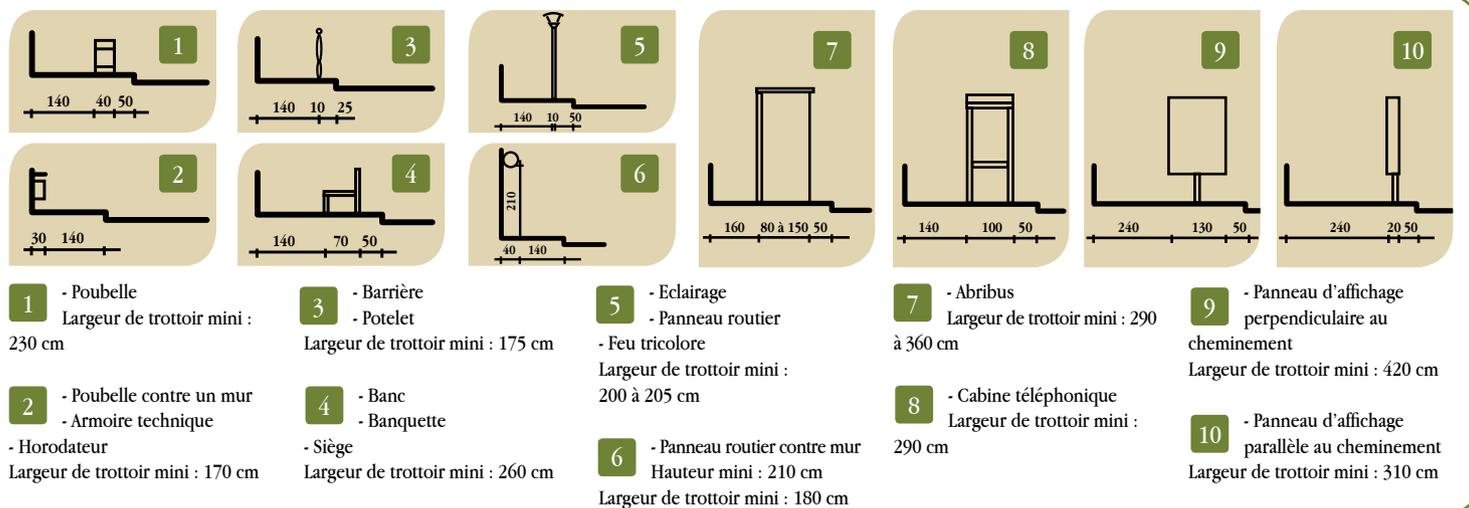
➔ Regrouper mobiliers et signalétique.

➔ Aligner pour réduire l'encombrement et rendre l'espace plus lisible.

➔ Intégrer le plus possible à l'existant.



Bautier-Rancoux



Les acteurs : Qui fait quoi ?

Quelques acteurs de la conception à la réalisation

Les architectes (www.architectes.org) les architectes-paysagistes (www.f-f-p.org) imaginent et conceptualisent les projets, définissent les lignes à suivre, donnent les ordres d'exécution.

Les entrepreneurs-paysagistes réalisent les créations et les pépiniéristes produisent les plantes nécessaires aux réalisations.

Vos partenaires sur le territoire

LE CAUE du Puy-de-Dôme

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement :
Maison de l'habitat

129, avenue de la République - 63100 Clermont Ferrand
tél. : 04 73 42 21 20 - fax : 04 73 93 27 64

contact@caue63.com - www.caue63.com

LE CAUE vous accompagne en amont dans la mise en place de votre projet en vous apportant leurs compétences en matière de sensibilisation et de conseil sur les thèmes de l'AUE (architecture, urbanisme, environnement).

SMAD des Combrailles

**Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles :**

Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais d'Auvergne
tél. : 04 73 85 82 08 - fax : 04 73 85 79 44

smadc@Combrailles.com - www.combrailles.com

Le SMAD des Combrailles vous accompagne dans votre démarche de mise en valeur de l'espace public et d'embellissement en apportant du conseil et de l'information en lien avec la Charte Architecturale et Paysagère et en veillant à la mise en œuvre des prescriptions énoncées au sein du Schéma de Cohérence Territoriale.

L'A.D.D.T

L'Agence Départementale de Développement Touristique

Place de la Bourse

63038 Clermont-Ferrand cedex 1

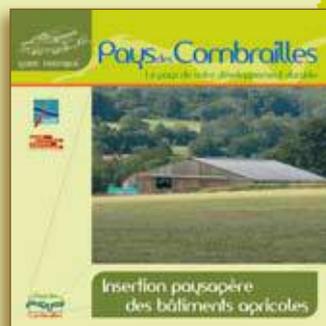
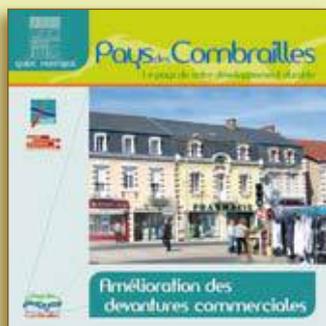
tél : 04 73 42 22 50 - fax : 04 73 42 22 65

tourisme.63@planetepuydedome.com - www.planetepuydedome.com

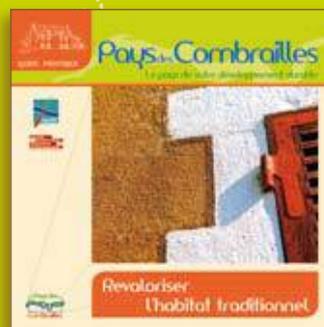
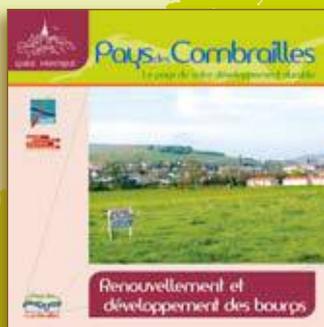
L'Agence Départementale de Développement Touristique du Puy de Dôme peut vous conseiller pour améliorer votre démarche d'embellissement en vous apportant des recommandations et des suggestions afin de valoriser votre fleurissement et votre espace public. Elle organise également des journées de formation à destination des élus et du personnel communal.

Les associations de fleurissement

Elles sont le lien entre la politique que vous allez mener et les habitants de votre commune et peuvent être un lieu d'échanges et de rencontre afin de partager des expériences. Vous pouvez imaginer des partenariats avec elles afin de créer une dynamique territoriale d'embellissement.



Notre collection GUIDE PRATIQUE



Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles

Maison des Combrailles - BP 25
63390 Saint Gervais d'Auvergne
tél. 04 73 85 82 08
fax. 04 73 85 79 44
smadc@combrailles.com
www.combrailles.com



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Maison de l'habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
tél. : 04 73 42 21 20 - fax : 04 73 93 27 64
contact@caue63.com
www.caue63.com